



2010 2011 2012 2013 2014

— Nombre de licenciés



Projet associatif 2014-2017

IDENTIFICATION

Verticale Attitude est une association créée en 2004, située en zone rurale de montagne isolée dont l'objet est de permettre à tous les publics de découvrir et de pratiquer l'escalade aussi bien en intérieur qu'en extérieur et l'alpinisme en intégrant la protection de l'environnement.

Située Maison de Pays, 04370 Beauvezer
Tel 06 70 94 01 60
mail verticale.attitude@yahoo.fr
site internet : <http://www.verticale-attitude.fr>



Les membres du bureau:

Serge JOURDAN, Président

Rémi NIGRI, Vice Président

Sophie ROUX, Trésorière

Catherine COURTIN, Secrétaire

ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES

SIRET N° 4037718100014

Affiliation à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade sous le n° 004017

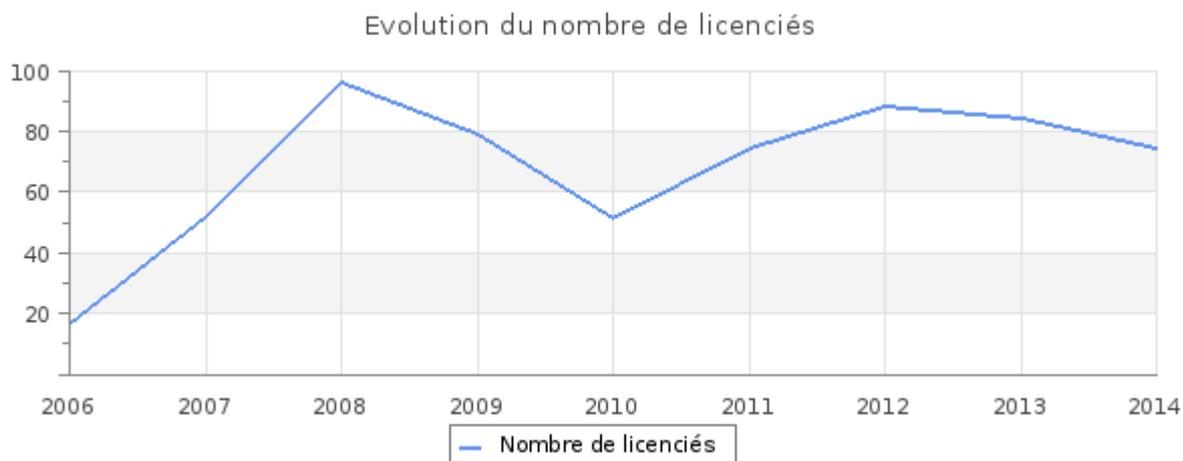
Agrément jeunesse et sport 5/04/2006150

L'ASSOCIATION EN CHIFFRES :

L'association a réellement démarré en 2006 avec 16 adhérents et en compte 77 adhérents pour l'année 2013-2014, ainsi répartis :

-38 adultes (12 femmes et 26 hommes)

-39 enfants (18 filles et 21 garçons)



Moyens humains de l'association :

L'association peut compter sur 6 bénévoles actifs en plus des membres du bureau.
Elle paye les prestations d'une BEES pour assurer 4 heures de cours par semaine, les autres cours étant assurés par des bénévoles.



LES EQUIPEMENTS

Le club dispose de divers équipements :

➤ Une salle de bloc d'environ 100 mètre carré dans la maison de Pays de Beauvezer



➤ Un petit site de bloc à Villars Colmars

➤ Deux falaises équipées:

Juan à Villars-Colmars et le Chastelas à Colmars les Alpes



➤ Une SAE extérieure à Colmars, sur les remparts



FONCTIONNEMENT

L'association a été créée dans le but d'avoir un lieu d'échange et de rencontre dans la vallée pour les personnes pratiquant ou souhaitant découvrir l'escalade et d'autres activités sportives de montagne.

La structure artificielle d'escalade a été créée en faveur des adultes, mais suite à de nombreuses demandes des enfants et de leurs parents, des cours pour eux ont été rapidement mis en place.

Aujourd'hui, l'association est avant tout une école d'escalade.

L'école accueille et encadre les enfants à partir de 5 ans, les jeunes et les adultes.

6 cours hebdomadaires sont proposés en fonction des âges et des niveaux de pratique, dont une section compétition.

L'encadrement se fait à la fois par un professionnel indépendant BEES et par des bénévoles BEES et/ou diplômés Fédéraux.

La progression des cours suit le cadre pédagogique des passeports établis par la FFME. Le passeport est un dispositif mis en place pour progresser par étape en toute sécurité et situer son niveau (blanc, jaune, orange, vert, bleu, violet, rouge, noir). Chaque pratiquant peut valider le passeport de son choix jusqu'au rouge en fin de saison puisqu'une de nos bénévoles est instructeur FFME.

Nos bénévoles ont la possibilité de s'inscrire dans une démarche de formation (juge, initiateur, ouvrier ...). Chaque adhérent a la possibilité de se présenter aux compétitions officielles (à partir de la catégorie minimales) ou aux rencontres promotionnelles (Grimp' à Bloc, Annot à bloc...).

Les cours sont dispensés à la salle de bloc et des sorties sur site naturel sont proposées régulièrement (Haut Verdon, Annot, Courbon, St Auban et les Gorges du Verdon).

Les sorties à la journée permettent de favoriser les rencontres intergénérationnelles et l'esprit club.

Les parents et adhérents sont informés de tous les événements de la vie du club par mail et peuvent retrouver toutes les informations sur le site internet de l'association ainsi que sur le panneau d'affichage présent dans la salle de bloc.

Les tarifs proposés se veulent accessibles à tous.

Pour la saison 2013 -2014 :

ENFANTS : - Adhésion au club + licence FFME + Assurance base + RC + cours : 80€
- Adhésion au club + licence FFME +assurance base + RC : 60€ (accès à la salle accompagné d'un adulte adhérent au club).

ADULTES : -Adhésion au club (si déjà licencié FFME) : 30€
-Adhésion + licence FFME + Assurance Base +RC : 70€
-Carte 8 cours : 32€ (16 cours proposés de Toussaint 2013 à Pâques 2014)

Le matériel est prêté lors des cours afin de limiter l'investissement financier des familles.

L'association se veut impliquée et actrice de son développement dans tous les domaines :

Au niveau local :

- Partenariat avec les accueils collectifs de mineurs de la vallée pour faire découvrir l'escalade à d'autres enfants.
- Membre de l'Office Intercommunal Jeunesse et Sports du Haut Verdon Val d'Allos. Partenariat avec le collège de Saint André les Alpes pour l'accès à l'escalade des collégiens dans le cadre de l'AS.
- Entretien des sites naturels d'escalade de la vallée.

Au niveau fédéral :

- Participation des adhérents aux compétitions fédérales.
- Un membre du bureau, Serge Jourdan, est aussi membre du bureau du comité départementale FFME des Alpes de Haute Provence.
- Prise en charge financière de la formation fédérale des bénévoles du club (passeports, diplômes fédéraux ...)

Au niveau environnemental :

- Education au respect de l'environnement à l'occasion des sorties du club.
- Entretien des SNE de la vallée du Haut Verdon Val d'Allos.

L'AVENIR DU CLUB :

L'année 2013 a été marquée par l'extension de notre salle de bloc, financé par les adhésions, les cours et la Communauté de communes du Haut Verdon Val d'Allos. Une dizaine d'adhérents se sont rassemblés pour bâtir cette extension, ce qui a permis au projet d'aboutir. On voudrait voir émerger en 2014 de nouveaux bénévoles, surtout concernant les cours des enfants chaque semaine. Nous avons aussi en projet un accroissement sensible des sorties en extérieur et l'organisation de séjours escalade sur SNE.

LES OBJECTIFS :

Développer l'activité et poursuivre les actions déjà menées dans tous les domaines précités:

- En dynamisant le club par le développement de cours adultes, mis en place en 2012.
- En communiquant et en informant les licenciés sur les activités proposées.
- En structurant la section compétition
- En participant aux diverses compétitions départementales et régionales.
- En facilitant l'accès de nos jeunes à l'Equipe Départementale (concerne 2 jeunes cette année).

Poursuivre notre engagement dans le développement durable (le développement durable concerne, en même temps : le social, l'économique et l'environnement) :

Environnemental

- En favorisant une pratique responsable et respectueuse de l'environnement
- En favorisant la découverte du milieu naturel
- En respectant les mesures de protection de la faune et de la flore

Social

- En développant l'activité dans les milieux scolaires et les accueils collectifs de mineurs.
- En contribuant à la formation fédérale des bénévoles.

Social et économique

- En valorisant le bénévolat.

PLAN D'ACTION

Quatre actions sont en voies de développement :

- Développement de l'activité sportive en milieu rural par une école de sport et l'ouverture de notre salle aux collégiens dans le cadre de l'AS.
- Développement de la pratique de plein air par l'organisation de sorties.
- Entretien des falaises de notre territoire.
- Entretien de notre salle d'escalade.
- Organisation de la fête de la montagne à Colmars les Alpes

Toutes nos actions ont pu être menées grâce à la présence de bénévoles très actifs et la participation financière du Conseil Général et de la Communauté de Communes du Haut Verdon Val d'Allos.